

L'affaire Caekelberghs fracture la RTBF

Les propos de Louis Michel sur la migration

Qui : Interviewé dans le cadre du documentaire "La guerre aux frontières", Louis Michel s'y déclare "en faveur de la mobilité des êtres humains et de la migration". Une parole de 2009 qui détone...

Comment : Réagissant à l'affirmation de Louis Michel selon laquelle ses propos auraient été "interprétés hors contexte", le journaliste Didie Seynave précise qu'il tient à la disposition de tous l'intégralité de cet entretien. "Il s'agissait bien d'une interview intimiste et philosophique d'une durée de 30 minutes, uniquement centrée sur ce sujet de la migration et de l'accueil. Mais... la philosophie et la politique sont-elles des choses dissociables ? Peut-on penser et faire son contraire ?"

■ Au lendemain de la mise à l'écart du journaliste Eddy Caekelberghs, les langues se délient au sein de la RTBF.

■ La secrétaire générale du Conseil de déontologie journalistique (CDJ) rappelle les règles de "prudence" qui s'imposent aux journalistes.

La rédaction de la RTBF tiraillée entre liberté d'expression et respect de la déontologie

Cela grenouille dans les couloirs de la grande maison ertébéenne. Déjà largement divisée à la suite de l'affaire "Benjamin Maréchal", la rédaction de la chaîne publique est aujourd'hui plus que fracturée à propos du cas Eddy Caekelberghs.

Selon "SudPresse", le présentateur des émissions "Au bout du jour" et "Majuscules" a envoyé un courrier depuis son adresse mail professionnelle à Henri Bartholomeeusen, président du Centre d'action laïque (CAL), à Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL ainsi qu'à Jean-Pol Baras, ancien secrétaire général du PS et membre du CAL, afin de leur transférer un extrait d'interview intitulé : "Migrants, interview Louis Michel 2009, libre circulation, accueil".

Le ton militant du courrier contesté

Dans cette missive, le journaliste aurait signalé à ceux qu'il appelle ses "amis" que l'extrait était libre de droit en livrant ce petit conseil : "Il faut l'exploiter à fond : nos réseaux sociaux et nos émissions ! [...] N'hésitez pas ! Viralisons avec un texte bien senti et court. [...] Genre : 'Qui a le droit de faire ça ?' dit Louis Michel en 2009 ! 'Théo et moi' répond son fils en 2018 !" Le journaliste contesterait toutefois le ton militant employé dans le courrier. Mardi, le président du MR, Olivier Chastel, a pris connaissance du mail. "Sidéré" par le contenu, il a contacté Jean-Pierre Jacqmin et le patron du service public, Jean-Paul Philippot. Eddy Caekelberghs a été suspendu de l'antenne le temps d'une enquête interne.

"Selon moi, il y a deux questions qui se posent dans cette affaire, confie un journaliste ertébéen. Un mail envoyé par un journaliste à trois personnes relève-t-il de l'expression publique ? D'autre part, comment se fait-il qu'un tel courrier se soit retrouvé entre les mains du président du MR ?" Et de poursuivre : "Que le mail soit envoyé avec sa boîte professionnelle ou privée ne change rien au débat. La vraie question est de savoir

où est la limite entre expression publique et expression privée des journalistes lorsque ceux-ci, comme Eddy, sont des personnalités publiques. Je connais des journalistes dans certaines rédactions qui hébergent des migrants chez eux [...]. Quant à la rapidité avec laquelle la direction a pris sa décision, il faut garder à l'esprit le fait que M. Philippot est en train de négocier le nouveau contrat de gestion de la RTBF. Il est donc clair que ce n'est pas le moment de se brouiller avec la classe politique."

Caekelberghs-Maréchal, 2 poids 2 mesures ?

Une opinion qui est loin d'être partagée par l'ensemble des journalistes de la RTBF. Certains d'entre eux auraient songé, nous revient-il, à communiquer à chaud sur "les effets collatéraux" de ce qui constitue à leurs yeux "une faute déontologique" pour finalement se rétracter. "Personnellement, j'ai d'abord cru à une blague, confie un autre journaliste maison. Avec Eddy, on a largement dépassé les limites de l'acceptable en matière de déontologie. Le contenu de son mail,

c'est de l'appel à manifestation contre un gouvernement en place. Et que l'on cesse de me parler ici d'atteinte à la liberté d'expression ! C'est une infraction au code de déontologie journalistique. Punt. Cette affaire jette le discrédit sur l'ensemble de la rédaction. Comment voulez-vous que l'on négocie prochainement chez nous l'interview d'un libéral sur la question migratoire ?" Et le même d'ajouter : "Cette situation est d'autant plus risible quand on sait qu'Eddy était le premier à brandir la déontologie au moment de l'affaire Maréchal. Vous pouvez pourtant revisionner l'émission de l'animateur dans tous les sens, il n'a commis aucune faute journalistique. Même si, j'entends bien, ses questions étaient très maladroites [...]" En coulisses, certains déplorent ainsi la posture du "deux poids deux mesures" observée dans le cadre de ces deux dossiers litigieux... Vaste, très vaste débat.

Alice Dive

*"Cette affaire jette
le discrédit sur
l'ensemble de la
rédaction"*

“Les règles de déontologie ne s’appliquent pas en cas de diffusion restreinte” mais...

Soulignant qu’elle ne connaît pas les rouages de l’affaire puisque le CDJ n’en a pas été saisi, sa secrétaire générale, Muriel Hanot, précise qu’a priori le Conseil de déontologie journalistique “n’est pas compétent. Car il ne se penche que sur les activités et messages dirigés vers le grand public. Comme il s’agit d’un mail envoyé à trois destinataires privés, le CDJ n’a, a priori, pas à se prononcer sur son contenu”.

Seules les règles de déontologie internes à la RTBF – “qui peuvent être plus précises ou plus pointues” – s’appliquent en la matière. D’autant que les chartes internes portent parfois aussi sur la “bonne” utilisation des boîtes mails et/ou des réseaux sociaux. Il est à noter, souligne Muriel Hanot qu’**“Au bout du jour”** diffusée de 19 à 20h sur La Première “n’est pas une émission politique à proprement parler mais la difficulté demeure car elle traite de débats de société”.

Période électorale, sensibilité maximale

“Le CDJ a rappelé récemment que tout journaliste est libre d’exprimer une opinion, un commentaire ou une analyse s’ils sont distincts des faits qu’il relate et qu’il ne les oriente pas. Il reste alors à évaluer s’il a bien travaillé en toute indépendance, sans pression et sans déformer l’information reçue à la base.” Autant de règles qui s’appliquent lorsqu’on évalue la “pratique” de chaque journaliste.

“En tant que citoyen, tout journaliste dispose du droit privé de s’engager politiquement. Cela relève de sa vie privée. Mais, en période électorale, il y a conflit d’intérêt potentiel. Ce qui est compliqué, ici, c’est que cette notion est également évaluée en fonction de la ‘perception’ du public. Ce conflit d’intérêt est soumis à suspicion : si le public pense que l’information peut être biaisée par

cet engagement citoyen, alors le conflit d’intérêt existe déjà. Voilà pourquoi, en période électorale, le CDJ recommande aux médias de prendre des dispositions permettant d’éviter tout conflit d’intérêt.”

Même si le journaliste a droit à une expression privée, “dès qu’il utilise un support pour donner un message d’information et que ce message n’est pas restreint à un groupe d’amis, il doit garder en tête qu’il reste journaliste aux yeux du public et est donc responsable déontologiquement parlant”, précise encore Muriel Hanot. “On n’est pas dans ce cas de figure puisqu’il s’agit de messages privés devenus publics.”

Face à ceux-ci, la RTBF a adopté une position “préventive”. La période électorale et le fait que la chaîne de service public soit en pleine renégociation de son contrat de gestion ne sont sans doute pas étrangères à sa sensibilité extrême à cette thématique.

Estimant qu’il y avait “potentiellement” un conflit d’intérêts, la RTBF a choisi d’écarter son journaliste de l’antenne, “le temps qu’une enquête interne soit réalisée”.

Il est toutefois cocasse de constater qu’Eddy Caekelberghs mènera bien son émission “**Majuscules**” ce dimanche (de 15 à 16h sur La Première) car le “contenu littéraire” de ce magazine “est tout à fait hors polémique” précise la RTBF.

En interne, l’affaire semble mettre tout le monde très mal à l’aise et le silence s’impose quel que soit le niveau hiérarchique de l’interlocuteur contacté. Personne ne se risque même à estimer la durée de l’enquête. Interrogé, le service de presse se contente de dire que “les changements pourront se faire rapidement, une fois l’enquête bouclée”.

Karin Tshidimba

Eddy Caekelberghs

Journaliste à la RTBF

Spécialiste des débats depuis son entrée en 1989

Passionné et (trop) engagé ?

Evocation Christian Laporte

Dur, dur d’avoir des convictions démocratiques et morales et de devoir en même temps et en toutes circonstances garder l’église, le temple, la mosquée ou l’atelier au milieu d’un village où tout engagement humaniste qu’il soit croyant ou laïque sera confronté à un moment ou l’autre à la nécessaire impartialité pour ne pas dire neutralité du journaliste. De surcroît évidemment encore si ce dernier appartient au service public. Ayant rencontré régulièrement Eddy Caekelberghs

depuis près de trente ans dans les sphères souvent “touchy” d’informations religieuses mais aussi non confessionnelles, maçonniques comme laïques organisées, on peut avancer qu’il a toujours fait primer l’intérêt de l’info sur ses convictions philosophiques personnelles.

Le talent de bien expliquer l’évolution des esprits

S’il s’est parfaitement intégré aux spécialistes des cultes et des morales non confessionnelles, il est très respecté des chefs de cultes qui n’ignorent pas son engagement de maçon au sein du Grand Orient. Lorsque le cardinal hongrois Maradiaga donne une Grande Conférence à Liège, Eddy Caekelberghs fait partie des intervieweurs tout comme il met sur la sellette, à l’instar de “La Libre”, les invités des Grandes Conférences catholiques à Bruxelles.

Cela dit, on peut difficilement ranger ce fils de l’école publique, qui a fait ses secondaires à l’athénée Fernand Blum à Schaerbeek comme un nombre impressionnant d’intellectuels im-

mergés tant dans le monde... libéral que socialiste, hors de l'environnement libre-exaministe à Bruxelles et par extension à la Belgique. Tout naturellement, il a poursuivi ses études à l'ULB où il a peaufiné sa formation en sciences politiques et études européennes avant de mettre tout ce savoir à la disposition des auditeurs de la RTBF, où depuis 1989, il est et reste un des plus solides intervieweurs.

Il est resté très proche de son Alma Mater dont il a dirigé l'Union des anciens étudiants.

Enfin, il n'a jamais fait mystère de son engagement comme franc-maçon de la principale obédience adogmatique sans pour autant rejeter les maçons spiritualistes. A-t-il franchi une limite ? L'histoire hoquette parfois... En 2011, Eddy Caekelberghs avait déjà ému Reyers car la presse avait révélé qu'il avait animé une conférence-débat du PS. A l'époque, il avait pleinement assumé, précisant même qu'il était membre du PS depuis ses 16 ans et qu'il avait été porte-parole de Guy Coëme...